



ANNEXE 1

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT A L'AG DU 13 avril 2022

- 1) Introduction
- 2) Situation exceptionnelle liée à la COVID 19
- 3) Déménagement du Siège du MAEH
- 4) Les bénévoles et la vie des boutiques
- 5) Conclusion

1) Introduction

Mesdames, Messieurs,

Au nom de tout le conseil d'administration, je remercie les bénévoles qui sont ici aujourd'hui après deux ans d'éloignement liés aux conséquences sanitaires de l'épidémie de COVID qui a commencé à sévir en France début 2020.

Dans ce contexte difficile, je vais m'efforcer de décrire les événements qui ont marqué ces deux années et de vous présenter ce qui est envisagé pour l'année à venir.

2) Situation exceptionnelle liée à la COVID 19

La soudaineté de l'apparition du virus de la COVID 19 début 2020 nous a pris de court, début mars 2020, entraînant le confinement des personnes à leur domicile et en quelques mois la fermeture des commerces de détail, dont nos boutiques dans les différents hôpitaux parisiens. Les mesures sanitaires se sont démultipliées au rythme de l'évolution

de la maladie et de l'augmentation du nombre de cas sans que l'on puisse en voir la fin jusqu'à ce jour, peut être mais restons optimiste.

J'ai été moi-même gravement touché par la maladie ainsi qu'un certain nombre des bénévoles du siège. Heureusement pour nous tous, nous nous en sommes sortis avec plus ou moins de bonheur, et une longue rémission.

Alors que certains d'entre nous étaient éloignés de l'association pour cause de maladie, d'autres parmi vous ont courageusement continué d'ouvrir leurs boutiques, lorsque cela était possible, ce qui a permis au MAEH de rester visible au sein de l'hôpital. Avec le retour des bénévoles, notre activité, freinée il est vrai, a pu reprendre avec la continuation de notre politique de réalisations en faveur de l'APHP. Alors que nous étions en pleine épidémie en 2020, nous avons fait un don exceptionnel à l'APHP de **60 000 €**. Je tiens une fois encore à remercier tous les bénévoles pour leurs efforts et bonne volonté qui nous ont permis de répondre présents dans l'accomplissement de notre objet.

3) Déménagement du siège du MAEH

Début 2021, le siège du MAEH a déménagé du 13 rue Scipion au 10 rue des Fossés Saint Marcel, toujours dans le 5^{ème} arrondissement, dans des locaux de l'APHP mis gracieusement à notre disposition, suite à la vente par l'APHP de l'hôtel particulier du XVI^{ème} siècle construit par le banquier de Catherine de Médicis Scipion Sardini , où nous avons nos locaux.

Pour la petite histoire, à la Révolution, cet hôtel particulier fut temporairement converti en boulangerie pour les hôpitaux de Paris.

C'est avec tristesse que nous avons quitté ce lieu historique mais en même temps avec la joie de trouver des locaux spacieux et confortables.

4) Les bénévoles et la vie des boutiques

Nous avons appris au cours de ces deux dernières années le décès de certaines de nos anciennes bénévoles et tout récemment d'une de nos bénévoles en activité :

- en mars et avril 2020, Maud Durkheim, et Jeanine Houriez bénévoles et responsables de longue date à la boutique de l'hôpital Louis Mourier
- en avril 2020, Hélène Blanc, ancienne responsable de la boutique Necker
- en 2021, Mme Huguette Tirfoin, bénévole à Saint Antoine et Robert Debré.

La crise liée à la COVID 19 ainsi que l'état de santé de certaines de bénévoles ont causé un vide dans les boutiques. Nous avons perdu des responsables de boutique et des bénévoles. Mmes Amsellem, Thibault, Montagnon.

Fin juin 2021, la sortie annuelle de l'année 2019, promenade et déjeuner sur la Seine au pied de la Tour Eiffel a permis aux bénévoles (52 présents) de se retrouver dans une ambiance détendue. En Novembre 2021, c'est au Don Camilo que le MAEH a convié les bénévoles (47 présents) à un déjeuner spectacle. Le succès a été au rendez-vous. .

La situation des boutiques est variable : certaines ont dû fermer temporairement et tout est fait pour remettre en route les activités. Ceci nécessite un travail d'arrache-pied, que

vous produisez pour le maintien de notre association. Nous bénéficions pour cela de l'excellent environnement de l'hôpital où notre activité est plébiscitée.

L'esprit d'équipe s'est développé grâce à des déjeuners de retrouvailles une fois par an que certaines boutiques ont continué de maintenir, juste avant le premier confinement et que d'autres ont pu découvrir en 2021. **Il faut continuer** car la bonne entente et le plaisir d'œuvrer pour le bien commun doivent être notre credo et seront la clé de notre pérennité. Le montant des réalisations votées pour 2019/2020/2021 ont été réalisées jusqu'à concurrence de la somme de 180 896 €

5) Conclusions

Pour conclure, mes recommandations restent celles de mon rapport de 2019 :

- inciter vos amies à vous tenir compagnie à la boutique pour en faire des bénévoles
- continuer à échanger vos bonnes idées entre boutiques
- faire preuve de créativité dans les achats et dans la présentation des produits dans les vitrines
- manifester votre bienveillance par la communication et le sourire

Le Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois après l'AG du 3 Avril 2019 :

- Le 22 mai 2019
- Le 13 novembre 2019
- Le 11 décembre 2019
- Le 22 janvier 2020
- Le 18 mars 2020
- Le 28 Octobre 2020
- Le 27 janvier 2021
- Le 22 septembre 2021
- Le 26 janvier 2022
- Le 16 mars 2022

Merci aux membres du Conseil d'Administration de leur participation active dans les dossiers traités.

Merci aux chefs de boutiques dont la fonction a été rendue plus difficile dans un environnement sanitaire exceptionnel

Merci à l'équipe qui s'occupe de la gestion et de la comptabilité

Merci à l'équipe qui gère les projets financés par le MAEH qui elle aussi a rencontré des difficultés : contacts moins évidents avec les responsables des projets, gestion des fournisseurs, projets non finalisés.

Présentation du nouvel organigramme :

Merci de votre attention,

Je vous rends maintenant la parole pour d'éventuelles questions.

.